



Financé par :

Liberté Égalité Fraternité







# LANCER UNE DÉMARCHE D'ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE TERRITORIALE

Communauté de Communes Vitry, Champagne et Der

# **INFOS CLÉS**

### **PORTAGE POLITIQUE**

Le président de la Communauté de communes avait pour vœu l'intégration d'un axe Ecologie Industrielle et Territoriale au CTE.

### **MOYENS HUMAINS**

Le projet a mobilisé un quart du temps d'1 ETP chargée de mission Transition Écologique.

Le service en charge des questions de Transition est intégré au service développement économique de la CCVCD, ce qui a grandement facilité les activités et réflexions autour de la démarche EIT.

### **CHIFFRES CLÉS**

- La Zone Industrielle Vitry-Marolles regroupe environ **70 entreprises**
- hors commerçants et artisans.
- Le poste de la chargée de mission CTE est financé par l'ADEME, sur une base forfaitaire de 90 000 € pour 3 ans et 75 000 € maximum pour les dépenses de communication.

### **CONTEXTE**

La Communauté de communes Vitry, Champagne et Der (CCVCD), située dans le département de la Marne en région Grand Est, est un territoire historiquement industriel. Encore aujourd'hui, une des plus importantes zones industrielles de la Marne se trouve à Vitry-le-François. Lorsqu'elle signe son Contrat de Transition Ecologique (CTE) en janvier 2020, la Communauté de communes décide de s'engager dans une démarche d'Écologie Industrielle et Territoriale (EIT) sur la Zone Industrielle de Vitry-Marolles (ZIVM).

A travers cette démarche, la CCVCD souhaite d'une part réduire les impacts environnementaux des activités économiques de son territoire, et d'autre part améliorer la situation économique de ce dernier. L'EIT est en effet un moyen de renforcer, voire d'insérer des acteurs économiques – mais pas seulement – au sein d'un réseau d'acteurs, créant des synergies, de l'entraide et de la mutualisation. Les entités participantes peuvent notamment réaliser des économies et créer de nouvelles sources de revenus par la revente de ressources auparavant non exploitées ou considérées comme des déchets (surface foncière, chaleur fatale, chutes de matériaux, etc.). La mutualisation et les échanges peuvent également porter sur les ressources humaines et les compétences – améliorant in fine la résilience des acteurs.

Pour lancer la démarche, la chargée de mission CTE organise, en mai 2021, un premier webinaire afin de présenter la démarche EIT de la CCVCD aux entreprises de la zone industrielle. Ce webinaire a permis d'établir le contact avec ces dernières et de leur présenter la personne mobilisée sur le projet. Un questionnaire a ensuite été envoyé aux mêmes entreprises afin d'en savoir plus sur leur intérêt, leur vision du projet et leurs besoins. Il était demandé aux entreprises d'indiquer si elles disposent de ressources pouvant être partagées ou valorisées dans le cadre d'une démarché EIT, si oui lesquelles, et si elles sont intéressées par un atelier de détection de synergies entre acteurs économiques.



Chargée de mission Transition Ecologique, mregnault@vitry-le-francois.net 03 26 62 10 40

### Amélie Reignier

### **©** LE PROJET

Le deuxième webinaire, organisé en février 2022, a présenté des solutions d'EIT aux entreprises, telles que le recyclage du plastique multi couches avec valorisation matière (création de piquets de vigne), les débouchés pour le réemploi des palettes ou encore la possibilité de bénéficier de diagnostics énergétiques. Le webinaire a réuni moins d'entreprises que la première fois (une dizaine en tout), mais cela a finalement été bénéfique : être en cercle restreint a permis de lancer plus facilement des échanges entre les participant.es et ainsi d'avoir une idée plus claire de leurs activités, de leurs besoins et des ressources qu'elles ont à offrir. Un groupe de travail EIT, réunissant mensuellement la préfecture, la sous-préfecture, la DDT, Marne Développement, Adeva Pays Vitryat et la CCVCD a été créé au début 2022. Son objectif était de réfléchir à une plateforme à destination des entreprises donnant corps à la démarche EIT. Suites aux discussions du 2ème webinaire, il a été décidé que l'objectif de l'outil était de centraliser l'offre et les besoins en ressources de chacune des entreprises et leurs contacts - pour faciliter la création de synergies. L'outil retenu est Trello qui permet de créer et de retrouver facilement les profils (sous forme de « cartes ») des entreprises référencées. A terme le but est que les entreprises remplissent elles-mêmes l'outil. Les entreprises se sont montrées intéressées par l'outil lorsque la version beta leur a été présentée. La plateforme n'est pas encore publique, elle est toujours en construction.

Si la démarche a initialement été pensée à l'échelle de la ZIVM, de nouvelles réflexions ont abouti à l'élargissement de la zone couverte (à l'ensemble de la CCVCD ou au Pays de Vitryat) et sur l'intégration d'autres types d'acteurs (TPE, PME, acteurs institutionnels – comme le Lycée François 1er). L'objectif de cet éventuel élargissement est de ne pas limiter le champ des possibles et multiplier les synergies. Un deuxième groupe de travail a été créé pour aborder ces questions.



#### **PARTENAIRES**

#### En interne :

- Services techniques
- Service urbanisme
- Collaborateurs du service développement économique

### En externe:

- Marne Développement (agence de développement économique de la Marne)
- Direction Départementale des Territoires de la Marne
- Préfecture de la Marne
- Sous-préfecture de Vitry-le-François
- Syndicat Mixte Adeva Pays Vitryat
- Chambre de commerce et d'industrie Grand Est

### Pour le CTE:

- ADEME
- Région Grand Est
- Industries et entreprises locales
- Caisse des dépôts / Banques des territoires
- Département

# GRANDES ÉTAPES DU PROJET

2020 2021 2022 2023

Lancement d'une démarche EIT

Signature CTE

Mai – 1<sup>er</sup> webinaire de présentation de la démarche 2<sup>ème</sup> webinaire Création du groupe de travail sur l'élaboration d'un outil 3<sup>ème</sup> webinaire Création du 2<sup>ème</sup> groupe de travail sur l'élargissement de la zone concernée

# RETOURS D'EXPÉRIENCE

Lors du démarchage des entreprises, il faut se préparer à devoir expliquer la notion d'EIT, qui est assez peu connue. L'entrée économie circulaire a généralement aidé à la compréhension. Une fois la démarche présentée en détails, les entreprises trouvent des synergies là où « on ne pensait pas en trouver ». Il est donc important d'exposer le type d'échanges qui peuvent avoir lieu (ressources, chaleur fatale, foncier, etc.) et de présenter des exemples. Pour mener au mieux sa démarche, il faut s'assurer de posséder une base de données à jour des entreprises de son territoire. Connaître les conventions signées par la collectivité et le rôle des partenaires dès le début de la démarche permet de savoir qui l'on peut solliciter pour une situation particulière ou simplement pour trouver un contact. Enfin, il faut réfléchir comme un acteur économique pour engager les industriels dans une telle démarche, L'argument économique est ainsi celui qui marche le mieux.

Fiche rédigée par :













